



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration  
Bureau de l'accueil et du séjour des étrangers

Code AGDREF : 3604

**3**

**SALARIE DETACHE « ICT »**

**SALARIE DETACHE « ICT » (famille)**

**Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie**

*(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur-interprète assermenté auprès des cours d'appel).*

**Visa de long séjour valant titre de séjour**

**Justificatif de nationalité :**

- Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;

**Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :**

- Facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet)

- si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

- si hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de la CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour

**3 photographies d'identité récentes** (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5:2005)  
(pas de copie)

**Le renouvellement ne peut être supérieur à la durée maximale de 3 ans.**